



COMITE REGIONAL DE NORMANDIE DE TIR A L'ARC

Compte rendu de la réunion de comité directeur du Comité régional de Normandie de Tir à l'Arc en date du 30 04 2022

La réunion a débuté à 10h00 au CSN d'Houlgate

Etaient présents : Mesdames Chantal Aumersier, Patricia Bureau, Maureen Lebouteiller, Josiane Gibert
Messieurs Sylvère Garnier, Jean François Giraud, Gérard Legoupil, Hervé Boisgontier, Thomas Boisgontier, Hugues Chrétien, Jean Marie Bavent, , Robert Blot, Ludovic Bouet,

Absents excusés : Christophe Carrano, Michel Courti, Aurélie Damis, Isabelle Guery-Kaliszczak, Anne Sophie Lecomte, Gérard Levavasseur, Julien Paire, Léo Faudemer, Thierry Mary, Benjamin Zedet, Aurèle Tavet, Gabin Masson.

1°: Point sur les DR-DRE avec les commissions :

***Commission Parcours** : Création du Challenge Christian Verrolles. Son épouse a donné son accord pour la dénomination et sera présente pour la remise du trophée.

Les différents règlements championnats régionaux 3D-Nature et Campagne sont disponibles sur le site du comité.

La DR nature est supprimé faute de participants. Une constatation est faite sur le peu de participant en concours parcours d'où la suppression du concours de Rouen.

En DR 3D une seule équipe est inscrite : Conche en Ouche

En DR Campagne, sur la 3^{ème} manche l'équipe de Mont St Aignan ne s'est pas présentée.

En conclusion sur les DR parcours de cette année on peut dire que c'est un « fiasco ».

Une suggestion : La possibilité que les inscriptions des équipes DR soient envoyées directement aux présidents des commission avec aussi une possibilité d'un paiement en ligne.

Une remarque : Lors de la validation du calendrier compétitions faire en sorte qu'il n'y ait pas deux compétitions parcours le même week-end.

***Commission sportive** : Cette année pour les DRE il y a 23 équipes d'inscrites : 12 équipes hommes classique – 1 femme classique – 8 hommes poulies – 2 femmes poulies. Les inscriptions sont closes et validées.

Une demande a été faite auprès de la commission sportive pour l'utilisation du système Trapta sur les championnats régionaux. Les CD Calvados et Manche possède Trapta, il sera vu avec eux pour la mise à disposition auprès du comité ainsi qu'une personne qui pourra en assurer la gestion. Le comité décide de tester ce système lors des prochains championnats régionaux salle.

Les « Interdept » : Ce championnat se déroule normalement le même jour que le championnat France salle adultes. En 2023 la date retenue est le 12/03 au Havre. Au niveau du règlement le comité opte pour un changement de type de blasons : Pour les adultes, blasons Vegas et pour les jeunes, trisplot de 60.

Le Championnat régional TAE (distances nationales et internationales) des 25 et 26/06/2022 : Au cours de ce championnat (distances internationales) se déroulera le tir du double mixte à partir de la catégorie cadet (dernière année avec surclassement ponctuel). Le double mixte n'aura pas lieu si il y a moins de 4 équipes inscrites.

Dans l'organisation de la journée, le double mixte se déroulera au cours de la phase de duels, après les quarts de finale.

Thomas Boisgontier présente au comité la possibilité de faire l'inscription en ligne via un formulaire. Pour ce faire, il faudra acheter un module pour le site internet, pour un coût de 29\$. Le mode de paiement pour l'inscription au championnat s'effectuera par chèque ou virement bancaire. Le comité adopte à l'unanimité.

Les inscriptions au championnat régional TAE s'effectueront via internet avec 2 types de formulaires.

- 1 formulaire TAE distances nationales pour le 25/06/22
- 1 formulaire TAE distances internationales pour le 26/06/22

***Commission jeunes :** Le RRJ des 07 et 08/05/22 rassemblera 61 jeunes avec 17 encadrants et 17 personnes pour l'organisation générale.

Au cours de ce RRJ se déroulera le dimanche le Challenge André Noël. Des jeunes seront sélectionnés par département. Pour ceux qui ne participeront pas au challenge, une compétition sera organisée sur une distance de 15m blason de 80cm. Tous recevront une médaille offerte par le comité. La région a fait don de 20 sacs à dos, 20 tee-shirts et 20 casquettes.

***Commission Formation :** Une nouvelle formation est mise en place à partir de septembre 2022 : « formation encadrant ». Cette formation fera partie intégrante de la formation entraîneur fédéral. De ce fait et afin de pouvoir intégrer cette nouvelle formation, le calendrier formation des membres de l'ETR est en cours de modification. Il est à noter que les formations continues sont ouvertes à l'inscription sur l'extranet de la FFTA.

Formation PSC1 : cette formation est déléguée aux comités départementaux.

Collectif adultes régional : Ce collectif est ouvert pour 10 personnes (au-delà de 10 personnes une sélection sera effectuée au championnat régional TAE ou sur résultats de la saison salle ou parcours si non-participation au CR). À ce jour il y a 4 inscriptions et 3 en attente (voir au niveau calendrier si les dates ne chevauchent pas celles des D1). Une proposition est faite par notre présidente : Etablir un tarif au prorata pour les archers du collectif qui ne pourraient participer à une date car retenus pour participer à une manche de D1. Proposition adoptée à l'unanimité par le CODIR.

Détection collectif régional et/ou départemental : Un courrier sera envoyé à tous les présidents de CD, Clubs.

Dates retenues : 22 mai : Carpiquet – 28 mai : Grand Couronne et Banvou – 29 mai : Coutance et Vernon.

Le rassemblement régional adulte (RRA) en date du 3 juillet 2022 : Faute d'encadrants le Comité annule ce rassemblement ; Une réflexion sera faite sur l'organisation d'un RRA en même temps que le RRJ. Les adultes sur le dimanche.

Stage « vacances sportives jeunes » du mois d'août 2022 organisés conjointement par les comités régionaux d'Ile de France et de Normandie à Houlgate : A ce jour 3 inscrits.

***Commission Label :** Mardi 4 mai 2022 à Noisy le Grand se déroulera une réunion avec tous les référents label.

En projet sur une idée de C.Carrano : Organiser le dimanche 25 septembre 2022 à Houlgate une réunion de tous les référents label et de tous les présidents de clubs normands. L'objet de cette réunion serait de dispenser la même information à tous de façon à ce qu'elle soit identique dans toute la région normande ;

A.Tavet accompagnera S.Garnier dans la préparation de la journée.

Cette journée s'articulerait sur 2 temps : Une présentation de la labellisation et des ateliers par département avec le référent départemental et le comité.

Pour finir cette journée, un bilan par département pour faire ressortir les problématiques.

***Commission Arbitre :** Le 9 avril 2022 s'est déroulé à Offranville l'examen arbitre session 1-2022 pour 5 candidats.

Deux arbitres nous ont hélas quittés : Patrick Barth des archers de la Seulles (Courseulles sur mer) et Fabien Spreafico de Condé sur Vire.

Concernant le règlement sportif et arbitrage version février 2022, celui-ci comporte des coquilles. Une nouvelle version ne devrait pas tarder à venir afin de les corriger.

Le Run archery : 5 candidats feront la formation le samedi 7 mai 2022 en visioconférence et à l'issue un examen aura lieu.

Le PSC1 chez l'arbitre : ce n'est pas un PSC1 qui est demandé mais un document qui serait délivré par une personne habilitée sur les gestes de 1^{er} secours.

La formation « arbitre formateur » aura lieu les 8 et 9 octobre 2022. Le lieu n'est pas encore connu.

***Commission Communication:** Un sondage sur la reconduction de la porte ouverte avec un choix de date a eu lieu en avril. 19 clubs sur 96 ont participé.

Répartition des choix de dates : 27 et/ou 28 août = 5 votes - 3 et/ou 4 septembre = 11 votes – 24 et/ou 25 septembre = 3 votes ;

Le comité décide de laisser le libre choix aux clubs d'organiser cette porte ouverte de fin août à fin septembre.

A.Tavet est en charge de faire une nouvelle affiche avec un bandeau libre destiné au club ainsi qu'un mail à tous les clubs pour demander s'ils participent ou non (Un bulletin d'inscription sera disponible en pièce jointe). Les affiches ne seront distribuées qu'aux clubs ayant effectué au préalable leur inscription. La validation de l'affiche par les membres du CODIR s'effectuera par mail. La foire de Caen aura lieu du 16 au 25 septembre 2022 et le comité a été sollicité pour sa participation. Le comité demandera aux Archers de Caen s'ils veulent bien y participer. Des flyers du comité leur sera mis à disposition.

2°: Récompenses : médailles - Gobelets :

Le renouvellement des médailles : H.Boisgontier présente le devis : nous sommes sur le même type de médailles avec le nouveau logo et sur une quantité de 700 Or – 600 Argent et 500 bronze soit au total 1800 médailles pour un montant total de 8000€.

Pour les gobelets en attente du devis de Cup Killer.

3°: Point ETR :

Le ministère des sports a stoppé la formation DESJEPS pour le tir à l'arc. Pour le CRNTA cela remet en question la formation de B.Zedet qu'il suit actuellement.

L.Faudemer émet quelque difficulté dans sa formation. M.Lebouteiller va l'épauler dans tout ce qui est « écrit ».

4°: Question diverses :

Thomas Boisgontier : P.Meyer souhaite s'inscrire à la formation entraîneur .Cependant le 1^{er} module a lieu à la même date que la formation continue obligatoire arbitre. Comment peut-on faire ?

Réponse : Pour la formation continue arbitre il y aura une session « rattrapage » le même jour que l'examen arbitre session -2 2022.

Plus de question.

Il est rappelé les dates des prochain CODIR : le 11 juin puis le 24 septembre au lieu du 17

La séance est levée à 16h00

De tout ce qui est dessus le présent procès-verbal a été dressé par la secrétaire générale

Patricia Bureau



Comité Régional de Normandie de Tir à l'Arc

Maison Polyvalente du Grand Parc

10.18, quartier du Grand Parc

14200 HÉROUVILLE SAINT CLAIR

e-mail : secretariat@tiralarc-normandie.fr

Site Internet : <http://www.tiralarc-normandie.fr>

